

Info Arzier-Le Muids



N° 166 — SEPTEMBRE 2020
Édité par la Municipalité



Agenda

Repas de soutien et Bar ambiance Dès 18 h 00, Centre Communal et Scolaire, Arzier Org. Société de Jeunesse d'Arzier-Le Muids	Samedi 19 septembre
Votations fédérales 9 h 00 à 10 h 00, Bureau de vote, Salle du Conseil communal, Arzier	Dimanche 27 septembre
Conseil communal 20 h 15, lieu à confirmer Arzier	Lundi 16 novembre
Votations fédérales 9 h 00 à 10 h 00, Bureau de vote, Salle du Conseil communal, Arzier	Dimanche 29 novembre
Fenêtres de l'Avent (sur inscription)	Du 1er au 24 décembre
Visite de la Municipalité aux personnes de 80 ans et plus (à confirmer)	Jeu 3 décembre
Distribution des sapins de Noël (sur commande uniquement) 13 h 00 à 17 h 00, Déchetterie communale	Samedi 5 décembre
Conseil communal 19 h 00, lieu à confirmer Arzier	Lundi 7 décembre
Noël villageois Centre communal et Scolaire, Arzier	Jeu 17 décembre

L'agence postale déménage.....

LA POSTE

... et vous accueillera dès le 2 novembre 2020 dans les locaux du magasin « Denner » situé à la Route de Saint-Cergue 16 à Arzier.

D'ici là, Monsieur Pannatier vous accueille toujours à l'Administration communale jusqu'au vendredi 30 octobre 2020 à 11 h 30.

La Poste enverra une communication officielle aux habitants concernant ce changement en temps voulu.

Nous sommes à disposition pour de plus amples informations.

EDITORIAL

Parfois j'entends dire que notre Commune est une cité-dortoir, une juxtaposition de villas entourées par un mur de thuyas, sans vie, sans lien. Pourtant, ceux qui habitent ici le savent bien: Arzier-Le Muids est bien plus que tout cela pour qui le souhaite!

Et une fois de plus nous en avons eu la preuve. Alors que la majorité des Communes de Suisse ont pris la lourde décision d'annuler les festivités du premier Août, votre Municipalité n'a pas pu s'y résoudre. En quelques jours, elle a mis sur pied une version covid de cette célébration. A défaut de ne pouvoir être tous ensemble physiquement, nous allons sillonner les quartiers en offrant le verre souvenir de l'amitié, en invitant chacun à trinquer à la santé de notre belle Patrie à 20h. De cette façon nous serions au moins réunis par la pensée. L'idée était belle, originale, mais inédite... En grim pant à bord de nos pick-up un doute s'empara de nous...

Seriez-vous au rendez-vous? La réponse ne s'est pas faite attendre. Et quel bonheur de voir les quartiers se réunir, s'organiser avec tables, chaises, bricelets, tout au long de notre parcours! Même si la poignée de mains de nos armoiries n'était pas de mise, le lien qu'elle symbolise était bien là! Il a toujours été présent et le sera toujours, même malgré une pandémie.

Le lien qui peut se créer entre les personnes, entre les voisins, aller à la rencontre de l'autre, oser découvrir, tenter de nouvelles expériences amène de la couleur à nos vies, de la chaleur dans nos cœurs. Par votre participation à cette façon différente de fêter notre Pays que nous vous proposons, vous nous avez comblé nos espérances!

Merci d'avoir répondu présents et d'avoir démontré une fois de plus qu'il fait bon vivre à Arzier-Le Muids!

Louise Schweizer
Syndique d'Arzier-Le Muids

Envie de faire bouger les choses dans votre Commune?



La fin de la législature approche et chacun a son mot à dire!

Comme vous le savez, tous les 5 ans les Communes doivent renouveler leurs autorités.

En 2021, c'est en début janvier déjà, qu'il faudra s'inscrire sur les listes électorales. Il est donc temps d'y songer!!

Pas besoin d'être membre d'un parti, il suffit juste d'avoir 18 ans, d'être suisse ou en possession d'un permis de séjour depuis 10 ans et d'habiter depuis 3 ans dans le canton.

Pour Arzier-Le Muids, il s'agit de trouver:

55 Conseiller-ère-s communaux-les et 11 suppléant-e-s

Le Conseil communal se réunit en moyenne 7 fois par année, le lundi soir. Il étudie le budget, les comptes, fixe le taux d'imposition, statue sur toutes les propositions faites par la Municipalité ou lui demande d'étudier des projets.

5 Municipaux-ales, dont l'un-e deviendra Syndic-que

La Municipalité se réunit in corpore une fois par semaine. Le taux d'occupation de chacun, varie en fonction de ses dicastères. A l'heure actuelle, la Syndique se consacre à 70% à la Commune et les Municipaux à 30% environ.

Pour vous faire une idée, venez assister à une séance du Conseil Communal, le 16 novembre ou le 7 décembre prochain. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez d'autres questions.

Vous verrez, participer à la vie de sa Commune, peut être passionnant!

Conseil communal du 15 juin 2020

Préavis municipal n°08/2020:

Demande de crédit de CHF 2'808'000.– TTC concernant le remplacement partiel des collecteurs EU/EC et des conduites ESP des quartiers Prise et Bossons-Audry
- **Accepté**

Préavis municipal n°11/2020:

Demande de crédit de CHF 30'000.– TTC pour l'aménagement de la salle des Raffis au CCM en jardin d'enfants communal
- **Accepté**

Préavis municipal n°12/2020:

Concernant l'approbation d'un contrat énergétique pour la reprise du chauffage à distance (CAD) et demande de crédit pour le raccordement des bâtiments communaux pour un montant de CHF 120'000.– TTC
- **Refusé**

Conseil communal du 31 août 2020

Préavis municipal n°07/2020:

Concernant une demande d'autorisation de porter au budget des années 2021 à 2025 un montant équivalent à un point d'impôt communal au maximum, soit environ CHF 170'000.- / an ou CHF 850'000.– pour 5 ans, destiné à la reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la Région de Nyon (DISREN 2, période 2021-2025)
- **Accepté**

Préavis municipal n°09/2020:

Comptes 2019
- **Accepté**

Préavis municipal n°10/2020:

Rapport de gestion 2019
- **Accepté**

Conseil communal du 16 novembre 2020

Préavis municipal n°13/2020: Arrêté d'imposition 2021

Préavis municipal n°14/2020: Sécurisation CCS



LE JARDIN D'ENFANTS
COMMUNAL DÉMÉNAGE !

Dès le 26 octobre
(sous réserve de la fin des travaux),
nous accueillerons
vos enfants dans un local complètement
aménagé et adapté, au 2^{ème} étage du CCM.

**Tous les matins de 08h45 à 11h45 ainsi
que le mardi et jeudi après-midis
de 14h00 à 17h00.**

Sorties en forêt, exploration de la nature,
ateliers cuisine, bricolages et gymnastique
sont au programme.

Informations et inscriptions par courriel :
Kathrine Zwygart
Responsable du Jardin d'enfants communal
Rue du Village 30
1273 Arzier-Le Muids
jde@arzier.ch



La cantine communale ainsi que
le Jardin d'enfants communal recherchent

**des remplaçants/
remplaçantes sur appel**

♦ Horaires de la cantine: **11h15-14h45**

♦ Horaires Jardin d'enfants: **8h45-11h45**
et dès le mois d'octobre mardi et jeudi:
14h00-17h00

Si vous êtes intéressé(e)s et disponibles,
n'hésitez pas à contacter les responsables
pour plus de renseignements.

Gaëlle Hauser
Responsable accueil de midi
cantine@arzier.ch

Kathrine Zwygart
Responsable du Jardin d'enfants
jde@arzier.ch



LITOU Bibliothèque communale



Chers habitants d'Arzier-Le Muids,

Vous aimez lire ?

Vous avez entre 0 et 99 ans ?

Venez nous rendre visite à la bibliothèque LITOU !

Nous avons dans nos rayons des livres pour tous les âges et pour tous les goûts !

Cela vous coûtera CHF 10.-- d'inscription et CHF 10.-- de cotisation annuelle

Vous avez la possibilité d'emprunter 5 livres pour 3 semaines.

Pour l'instant, nous sommes ouverts les lundis, mardis et jeudis de 15h00 à 18h30.

Mais nous envisageons de modifier ou prolonger,
une fois par semaine, nos horaires d'ouverture.

A cet effet, et afin de vérifier s'il existe réellement une demande,
nous souhaitons savoir quel jour vous conviendrait le mieux ?

En fonction de vos réponses, nous procéderons à un essai en adaptant, durant un temps
donné, les horaires du jour ayant récolté la majorité des retours.

Quel soir aimeriez-vous que nous prolongions jusqu'à 19h30 ?

Lundi

Mardi

Jeudi

Remarques éventuelles :

Vous pouvez rendre vos réponses soit en passant nous voir aux heures d'ouverture, soit
dans notre boîte aux lettres ou encore par mail.

Nous vous remercions d'avance de vos retours et nous réjouissons de vous recevoir à la
bibliothèque tout bientôt !

Les bibliothécaires
Mireille Vietti et Isabelle Menoud

Renseignements : Bibliothèque Litou - Rue du Village 30 - 1273 Arzier-Le Muids
bibliotheque@arzier.ch - Tél : 022 / 366 27 11

**Pianitude**

Vivez votre passion!

Cours de piano pour adultes et enfants
Tous niveaux
Initiation avec soifège intégré

www.pianitude.ch

Anne Hübscher
Route des Sendys 3
1273 Arzier-Le Muids

079.478.2611
info@pianitude.ch

**Carte journalière CFF à CHF 45.-**

Disponibilité: www.arzier.ch

Réservation: 022 / 366 87 87

Retrait: Administration communale

**Carte journalière Commune**
SBB CFF FFS

À la tournée du 1er Août 2020?



PS: Si vous n'avez pas reçu
votre verre souvenir,
n'hésitez pas à venir le chercher
à l'Administration!



L'eau est un bien précieux, respectons sa rareté momentanée !

Madame, Monsieur,

En raison de la sécheresse et de la pénurie qu'elle entraîne, il est nécessaire de prescrire des mesures d'économie d'eau. Afin d'assurer la distribution en quantité suffisante aux habitants et résidents de la commune, la Municipalité d'Arzier-Le Muids demande d'éviter tout gaspillage d'eau sous quelque forme que ce soit.

Il est donc interdit et jusqu'à nouvel ordre:

- ◆ D'arroser les gazons, y compris les arrosages automatiques
- ◆ D'arroser les jardins potagers et arrangements floraux au jet ;
L'arrosage à l'arrosoir restant autorisé
- ◆ Les fontaines n'étant pas alimentées par le réseau, nous vous conseillons d'utiliser cette eau
- ◆ De laver les véhicules à moteur
- ◆ De remplir les piscines

Des contrôles pourront être effectués.

La Municipalité remercie la population de sa vigilance et de sa compréhension.

La Municipalité



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

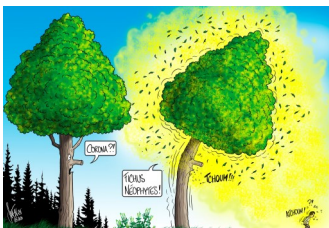
Les plantes ornementales exotiques enrichissent nos jardins. Mais les conséquences peuvent être dramatiques si elles parviennent en forêt. Elles s'y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaines...

Nos jardins reflorissent. En cette saison, leurs plantes ornementales font preuve d'une vive exubérance. Bien des propriétaires ignorent cependant à quel point certaines d'entre elles présentent un grave danger, aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites. La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées – on les appelle des «néophytes» – sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers. Les néophytes se comportent en forêt comme des éléphants dans un magasin de porcelaine. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs «grands arbres» de nos forêts de demain.

Maladies et parasites font dépérir des arbres

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Jamais! Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon. Ces déchets verts mettent aussi la santé de la forêt en danger; ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles. Le problème est si grave que la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a déclaré 2020 «Année internationale de la santé des plantes».

Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi sur la protection de l'environnement. Et c'est punissable. Soyez responsables, débarrassez vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels! Les néophytes dans le sac poubelle! **Pour le reste, à la déchetterie!**



Dessin Silvan Wegmann

Pour de plus amples informations sur la forêt et sa santé, consultez www.foretsuisse.ch

Savez-vous...?

...qu'un calendrier sur le déroulement de la saison de chasse 2020-2021 est établi par la Direction générale de l'environnement (DGE). Nous vous conseillons de le consulter avant vos promenades en forêt: <https://www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/chasse/>.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le surveillant de la faune, Monsieur Dominique Morel (Région Nyon-La Côte) au 022 557 51 58 ou 079 237 42 57.

Fenêtres de l'Avent



Bientôt ... la fin de l'année sera là... et nous fêterons Noël !

« **Les Fenêtres de l'Avent** » sont maintenant un événement de fin d'année à ne pas manquer ! C'est pour cette raison que la Municipalité vous propose d'organiser, à nouveau, les traditionnelles Fenêtres de l'Avent. Ces moments basés sur la convivialité et la simplicité invitent aux rencontres et au partage entre voisins et habitants de nos villages.

Vous voulez participer, c'est simple:

Décorez une fenêtre de votre habitat visible de la rue ou du chemin, éclairez-la à la date attribuée de 17 h 30 à 22 h 00 et offrez le même jour, un moment convivial « sur le pas de la porte » avec une tasse de thé, un verre de vin chaud, une friandise, etc. de 18 h 30 à 20 h 30

**Alors, intéressé ?
particuliers, sociétés locales, commerces,
vous êtes les bienvenus !**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec l'Administration communale au 022 / 366 87 87.

Fin novembre, un calendrier sera établi et distribué dans la commune.

Cet événement aura lieu sous réserve de la situation sanitaire



Bulletin d'inscription à retourner jusqu'au 31 octobre 2020 à:

Administration communale, Rue du Village 22, CP, 1273 Arzier-Le Muids
ou par mail à: controle.habitants@arzier.ch

Nom:..... Prénom:

Adresse:

N° tél.

E-mail:

Date souhaitée:.....ou.....



Déchetterie communale

Horaire d'été du 1er avril au 31 octobre

Mercredi : 14 h 00 à 19 h 00
Vendredi: 14 h 00 à 19 h 00
Samedi: 9 h 00 à 12 h 00
13 h 00 à 17 h 00



Horaire d'hiver du 1er novembre au 31 mars

Mercredi : 14 h 00 à 18 h 00
Vendredi: 14 h 00 à 18 h 00
Samedi: 13 h 00 à 17 h 00



Si nous respectons la terre, elle nous la rend bien.

Un grand merci à celles et ceux, petits et grands, qui ont contribué à l'effort collectif!



Les rendez-vous des samedi après-midi continueront jusqu'à fin novembre de 15h à 18h
(dès le 31 octobre: de 14h à 17h).

Sentez-vous libres de venir participer, sans engagement, selon vos disponibilités.

Pour plus d'informations sur notre association:

www.jardinmalin.ch

ou

079.478.26.11



L'association Alexis BERDAT

Organise comme chaque année un « Marathon sportif de 6 heures »

le samedi 7 novembre à 14 h 00 dans la salle de sport de Trélex !

Chaque demi-heure une discipline, kickboxing, Zumba, abdos fessiers, etc...

L'inscription est de Chf 30 pour les adultes et de Chf 20 pour les étudiants.

Les fonds sont directement versés à une association Suisse !

Sur place il y'a possibilité de se faire masser ou de grignoter de la pâtisserie .

Ce sera notre 8ème édition cette année !

Si faire de la gymnastique vous intéresse, venez nous rejoindre !



Les cours de gym de la FSG Arzier-Le Muids

Rentrée scolaire 2020/2021 - Début des cours dès le 01.09.2020



Centre Communal et Scolaire (CCS)

			Début	Fin		
ENFANTS - JEUNES	1P et 2P HarmoS	Enfantines	Lundi	15:45	16:45	salle de gym
	2 ½ à 4 ans	Parents-Enfants	Lundi	17:00	18:00	salle de gym
	3P et 4P HarmoS	Primaires	Mardi	15:45	17:15	salle de gym
	5P et 6P HarmoS	Agrès 1	Mardi	17:30	19:00	salle de gym
	9S à 11S HarmoS	Agrès 3	Mardi	19:00	21:00	salle de gym
	Post-obligatoire	Agrès 4	Mardi	20:00	22:00	salle de gym
	7P et 8P HarmoS	Agrès 2	Jeudi	17:30	19:30	salle de gym
ADULTES	tous les âges	Gym & Dance	Jeudi	19:30	20:30	foyer

Salle du Conseil Communal

			Début	Fin		
DAMES	tous les âges	MaGymFit	Mardi	08:45	09:45	enfants non-scolarisés sont les bienvenus
		Pilates	Jeudi	08:45	09:45	
ADULTES	tous les âges	Gym & Dance	Vendredi	08:45	09:45	

Renseignements:

E-mail: fsgarzierlemuids@gmail.com



Sapin de Noël

Nous prions les personnes désireuses d'obtenir un sapin de Noël gratuit (un seul par ménage) de passer commande au moyen du bulletin ci-dessous. Vous pouvez aussi commander un sapin Nordmann au prix de CHF 30.-, à payer sur place en espèces.

Les sapins seront remis aux personnes ayant passé commande à la déchetterie communale le samedi 5 décembre de 13 h 00 à 17 h 00.



BON DE COMMANDE / SAPIN DE NOËL

NOM:.....

PRENOM:.....

ADRESSE:.....

N° TELEPHONE:.....

un sapin de Noël gratuit
provenance forêt communale (de toutes tailles)

un sapin Nordmann au prix de CHF 30.-
(hauteur entre 150-200 cm)

A retourner jusqu'au 5 novembre 2020 (dernier délai):

**Commune d'Arzier-Le Muids
Rue du Village 22, CP 7, 1273 Arzier-Le Muids**